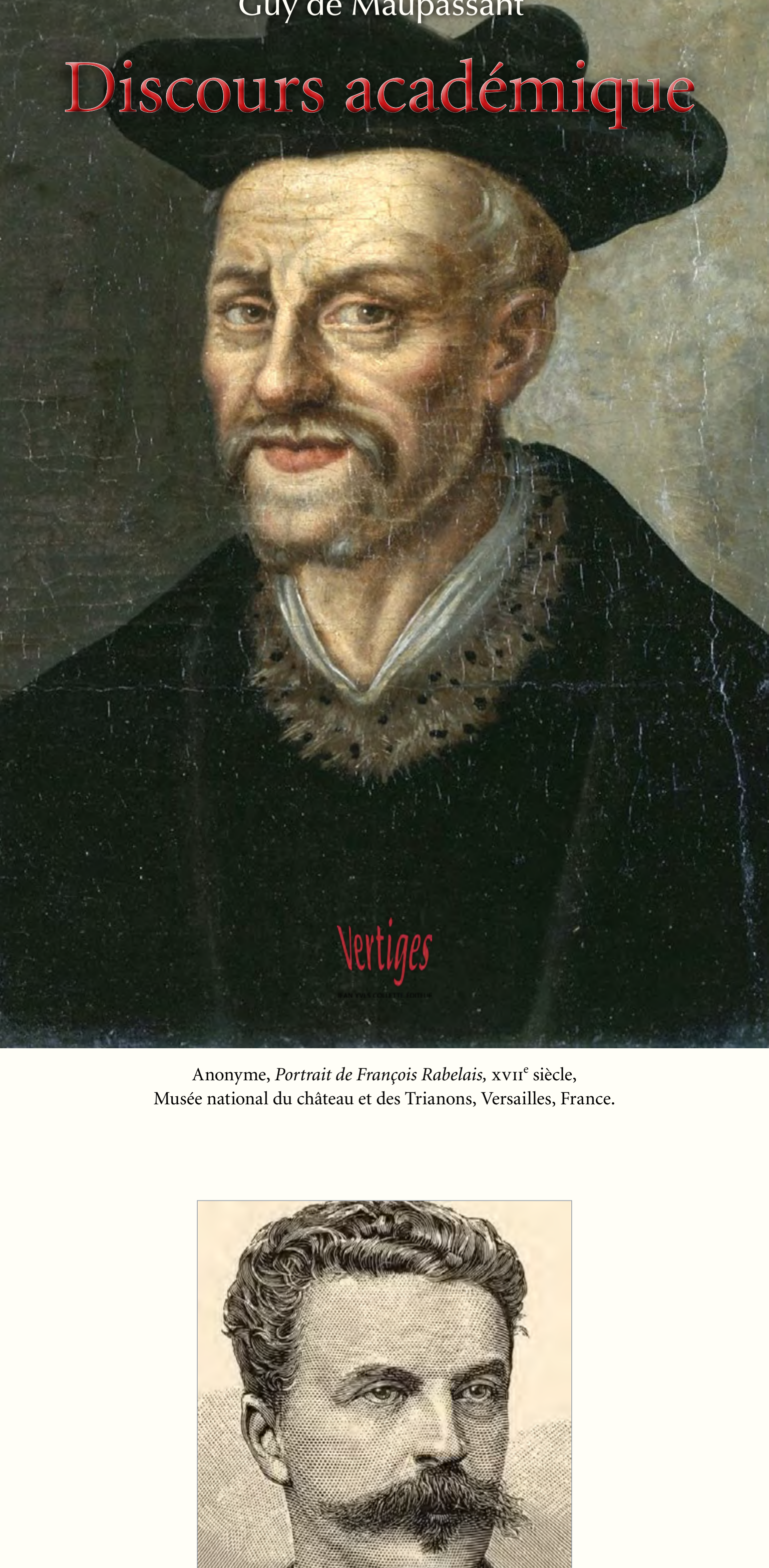


Discours académique



Anonyme, *Portrait de François Rabelais*, xvii^e siècle, Musée national du château et des Trianons, Versailles, France.



Guy de Maupassant (1850-1893).

Mesdames, messieurs,
N'est-ce point monsieur Renan qui, appelé à présider une distribution de prix de vertu, dans l'auguste sein de l'Académie française, commençait ainsi son discours : « Il y a un jour dans l'année où la vertu est récompensée » ? Avec moins de fantaisie, monsieur Mézières vient de célébrer à son tour ces gens ennuyeux mais humbles à qui feu Montyon laissa des rentes. Puisqu'ils ont leurs orateurs, leurs défenseurs et leurs bienfaiteurs, ne nous occupons point de ces quêteurs de récompenses honnêtes. Bornons-nous à constater en passant que la vertu payée et couronnée, cessant ainsi de trouver en elle-même son prix, de se complaire dans le sacrifice, perd, par là, son plus grand mérite. Pourquoi tue-t-on, vole-t-on, commet-on toutes les choses que persécutent les lois ? pour de l'argent, mesdames ! Si l'on devient vertueux aussi pour de l'argent, je cesse de voir la différence entre l'honnête homme et le gredin.

Protestons, messieurs, contre ces concours immoraux. Mais il me paraît bon aujourd'hui de pousser plus loin le courage, et non content de dénoncer ces compétitions de vertu salariée, je veux défendre à la face de la France, à la face surtout des Béotiens qui nous gouvernent, de cette assemblée de provinciaux illettrés, élus et parvenus par l'aveugle volonté du nombre, tous les écrivains français, menacés des fureurs de la loi, et dénoncés pêle-mêle à nos magistrats, ces inquisiteurs laïques, sous l'infamante appellation de pornographes !

On nous affirme, je le sais, que les vrais écrivains ne sont point menacés, et que ceux-là seuls ont à craindre qui impriment et vendent des polissonneries sans art.

L'art est donc l'accommodement, qui peut seul sauver les écrits dits immoraux de la griffe levée de la loi.

Or, qu'est-ce que l'art ? Comment est-il caractérisé ? reconnaissable ? Comment dire sans crainte de se tromper : Ceci c'est de l'art ! Cela n'est pas de l'art ! Monsieur Pinard, qui fut ministre, a flétri en termes virulents cette merveille d'art, *Madame Bovary*. Je pourrais citer cent autres exemples concluants pour prouver que la compétence payée de messieurs les magistrats s'arrête à ces questions.

Donc l'art est le *laissez-passer* des écrits légers ; c'est lui, lui seul, qui peut servir à déterminer les limites précises de la pornographie.

Cette distinction, toute subtile qu'elle soit, est acceptable. Elle ne laisse subsister qu'une difficulté, mais capitale, c'est-à-dire l'impossibilité d'avoir des juges, des experts, des arbitres compétents.

En résumé, on pourrait qualifier de pornographie toutes les publications présentant un caractère libidineux joint à une bêtise appréciable. C'est le cas de toutes les feuilles polissonnes visées par la loi. Leur suppression ne fera, certes, de mal à personne. Mais fera-t-elle du bien à qui que ce soit ?

Admettons qu'elle ne fasse ni bien ni mal ; classons la nouvelle ici parmi les mesures inutiles, et passons.

Ce qui me semble inquiétant là-dedans, c'est la tendance. C'est le but soi-disant moralisateur. Il existe dans toutes nos sociétés modernes un éternel malentendu entre les artistes et les législateurs. Le législateur ne se préoccupe que d'une prétendue morale absolue, changeante d'ailleurs comme le temps ; et, sans rien distinguer, il frappe au nom de ce principe.

L'artiste ignore cette morale, ne la comprend pas, la nie. Il marche, les yeux éblouis d'une vision, possédé par ce qu'on appelait jadis l'inspiration, sans s'inquiéter si elle est chaste ou impure. Il produit son œuvre conçue selon ses facultés, il élabore presque inconsciemment ; il est une force, une machine productrice. Et soudain il se sent pris au collet ; il est arrêté, poursuivi, jugé, condamné par des messieurs ignares qui pousse toute une armée d'imbéciles qui plaquent au nom de leur sottise « que l'art doit moraliser ».

Ne confondons pas, messieurs, l'art de monsieur Scribe avec l'art de Shakespeare.

Or, en étendant cette laide appellation de pornographe à tous ceux dont les écrits ont blessé la morale courante, on irait loin.

Qui donc alors ne fut pas pornographe parmi nos ancêtres, parmi les plus magnifiques génies qui sont demeurés la gloire des lettres ? Oui, messieurs, si une autre Académie (je ne fais aucune allusion), pour répondre au dictionnaire de Pénélope entrepris par les quarante vieillards au milieu desquels ne serait pas en sûreté, pourtant, la chaste Suzanne ; si une autre Académie, dis-je, s'avisaient de commencer aujourd'hui un dictionnaire des pornographes célèbres, quels noms n'y pourrait-elle pas inscrire ?

En prenant à la lettre A, nous trouvons Apulée, Aristophane, etc., et, derrière ceux-là, tous les poètes grecs et tous les poètes latins, Virgile qui chantait les tendresses germinales :

Formosum pastor Corydon ardebat Alexin,

Ovide, Lucrèce, Juvénal, tous.

Dans notre pays je ne prendrai qu'un nom, le plus fameux. C'est celui du colossal écrivain, du conteur prodigieux, du merveilleux philosophe, et de l'incomparable styliste, de qui découlent toutes les lettres françaises, selon l'expression de Chateaubriand, qui s'y connaissait mieux que messieurs les magistrats. J'ai nommé François Rabelais.

En face de l'Arioste, de Dante, de Cervantes, de Shakespeare, nous n'avons eu qu'un homme aussi grand que les plus grands, en qui s'incarne pour jusqu'à la fin des siècles le génie de l'esprit français et de la langue française, un de ces artistes géants qui suffiraient à la gloire d'un pays : Rabelais. Et il est, celui-là, Français dans les moelles ; il caractérise notre race gaillarde, rieuse, amoureuse, en qui le sang et le propos sont vifs.

Nieriez-vous qu'il fut un pornographe ? En France, voyez-vous, nous avons toujours eu la pensée leste et le mot un peu gras. Pourquoi vouloir changer cela ?

Prenez garde d'ailleurs. Il pourrait vous en arriver mal. Depuis quelques années, vous êtes, messieurs les pontifes, des pontifes. Nous n'avons point ce genre qui n'est pas de tradition chez nous.

Notre monarchie ancienne fut souvent bête et maladroite : on le lui a prouvé avec raison. Craignez qu'il vous en arrive autant ; non pour les mêmes causes, mais pour d'autres, plus petites en apparence, bien qu'aussi graves. Ne méconnaissez pas le tempérament de notre race. Voilà qu'il vous est venu une pudibonderie, une gravité, une sévérité républicaines. Vous voulez une République chaste. Prenez garde de n'avoir qu'une République hypocrite.

Les petits exemples abondent :

Jadis nos pères se soulageaient ouvertement au coin des rues, le long des murs, ou bien en de vieux tonneaux qui avaient contenu du vin. Nos mères ne se choquaient point. Maintenant vous avez fait des labyrinthes de ces endroits où l'on accomplit ce que Rabelais ne craignait pas de dire en français. Il ne vous suffisait pas d'avoir une flotte cuirassée, vous avez voulu des Rambuteau blindés. Monsieur Chouard a dû se frotter les mains.

Aujourd'hui vous songez vaguement à supprimer des mots dans la langue, ne pouvant supprimer les choses dans la nature.

Du moment que la femme existe, c'est pour quelque chose, n'est-ce pas ? Alors pourquoi ces mystères ? pourquoi ces voiles ?

S'il est tout simple d'aimer les femmes et de le leur prouver par les moyens connus, pourquoi serait-il défendu de parler de cela sans détours et sans feintes ?

Si vous croyez à Dieu, c'est à lui qu'il faut vous en prendre. Si vous n'y croyez pas, le meilleur moyen serait de faire châtrer les citoyens dès leur naissance. Les hommes ainsi corrigés cesseraient, soyez-en sûrs, ces naturelles plaisanteries qui vous offusquent si fort.

Vous êtes des pontifes, messieurs, et des pontifes ennuyeux, des pontifes sans esprit et sans fantaisie, vous ne savez pas rire. Prenez garde.

Vous dites, la main sur le cœur :

« Les vrais artistes n'ont rien à craindre de nous. » Et cependant les vrais artistes vous craignent, car vous avez au fond de l'âme une pensée, et vous travaillez à sa réalisation : vous voulez un art démocratique, un art honnête.

L'art, messieurs, ne vous en déplaît, n'a rien à faire avec tous ces mots. Il est et restera malgré vous aristocrate, sans se soucier le moins du monde de vos croyances.

L'art est aristocrate, c'est là sa force et sa grandeur. Rêver un art populaire est une autre sottise. Plus il s'élève, moins il est compris du nombre, plus il est adoré des quelques-uns capables de le pénétrer.

Ne nous parlez pas de république athénienne, vous qui auriez envoyé Aristophane en police correctionnelle.

Faites des lois contre les vices. Emprisonnez monsieur de Germigny, cet imitateur de Socrate, de Socrate dont le Chouard s'appelait Alcibiade, dit-on. Quand vous trouverez quelques-unes de ces passions incestueuses dont Louis XV, Chateaubriand et Napoléon nous ont fourni des exemples fameux, à ce qu'affirment les gens compétents, frappez sans merci ; mais laissez-nous rire à notre aise, comme riaient nos pères, et trouver gaies les libres aventures d'amour. Vous regardez le ciel de travers, parce que la plus impérieuse des lois naturelles vous choque, et vous punissez les hommes de la subir.

Guy de Maupassant

Discours académique,

texte de Guy de Maupassant (1850-1893),

est paru dans le quotidien *Gil Blas* du 18 juillet 1882.

Dépôt légal – BAnQ et BAC : deuxième trimestre 2020

ISBN : 978-2-89816-114-8

© Vertiges éditeur, 2020

– 1115 –

Lecturiels

www.lecturiels.org